# LIPRED REBOUX

as-de-Calais, Sommae, Aisne, mois et l'Etranger, les frais de poste

Les abonnements et les annonces pour four net de Roubers sont reçus :

A MUDEAIX, aux burasux du journal.

A secons de la gare et aux burasux du desories. Burases Place (entrés par les pris Saint Bisano).

A TOURCOING. res d'Hauté de A TOURCOING, rue d'Havré, 25.
A RAMENTIÈRES, rue de Lille.
PARS, aux Bureaux de l'Agence
de l'étée de la Bourse, 8, ou rue
D'amb des Victoires, 24.

ROUBAIX, LE 19 MAI 1881

COURSE DE PARIS 18 MAT | 19 MA 85 95 / 86 15 / 27 25 / 87 40 / 86 60 / 83 95 / 11450 / 114 50 / 119 90 / 119 90 / 5 1/2 0/0. Emprents 5 0/0.

Dépê he communiquée par MM. Noulez, Cannis-sié & C. 18 MAI 19 MAI 3 0/9 amortisable Baaque d'Escompte. Hypothécaire

Hypothécaire

de Paris.

Foncier Algérien

Fóncier de France

Mobilier

Générale

Union 750 ( 727 0 1280 0 1825 0 390 00 91 05 93 3/8 Sdez Unifiée Italien Russe 1877. Landerbank 777 00 000 00 805 00 742 00 260 06 550 00 492 00 810 00 735 00 258 00 563 00 495 00 Lombards . Nerd d'Espagne.

DÉPECHES COMMERCIALES Dépêches de MM. Busch et Cie, du Hâvre, représentés à Roubaix, par M. Buiteau-Gry-monprez :

Havre, 19 mai. Ventes 890 b. Marché ferme. Liverpool, 19 mai. Ventes 10,000 b. Marché soutenu. New-York, 19 mai. New-York, 10 9/16.
Receites 6,000 b.
New-Orleans low middling 76 1/2
Savannah > 77 /.

#### BULLETIN DU JOUR

C'est aujourd'hui que commence grande bataille entre les partisans du scrutin d'arrondissement. Généraux et soldats se préparent à donner de leur personne avec en-train. M. Gambetta abandonnera le fauteuil de la présidence et inter-viendra, nous dit le Voltaire, aussi souvent qu'il le faudra. On peut s'attendre à une lutte acharnée, car de très-grands intérêts sont en jeu, des intérêts personnels, doublés main-tenant d'intérêts de situation et d'amour propre. Quant au résultat final, il est difficile dans ce moment de le préjuger. Les uns, ce sont qui veulent le maintien qui de votation actuel, affirment que le rejet du scrutin plurinominal est certain. Les journaux qui défendent la proposition Bardoux escomptent au contraire son succès. Quant aux sceptiques, ils disent que de le jockey Gambetta monte luineme son crack, l'arrondissement st enfoncé. » Telle est, en ce mo-nent, la situation dans ce que le Rigaro appelle irrévérencieusement e Betting Parliament.

En attendant, on cherche, des leux côtés, à faire des recrues. Les dversaires du scrutin de liste ont éussi à engager personnellement e chef de l'Etat. La Paix, le journal le l'Elysée, publie en effet cette

e l'Elysée, publie en effet cette note:

« M. Boysset, rapporteur de la commission de la Chambre chargée d'examiner proposition Bardoux relative au scrutin la liate, a été reçu hier après midi par l. le président de la république.

» Nous croyons savoir que, dans cet nitrétien, M. le président a maintenu vec ane grande fermeté son opinion itériteure sur la nécessité de conserver node actuel de votation, en faisant escrutir les réels dangers que l'adoption u écratin de liste pourrait, dans l'avenir, recourir à la république. »

Mais si M. Grévy est avec M. Boyses, M. Bardoux a pour lui M. Gametta. Or, s'il faut en croire le Pays, la traite des rouges se fait sur

la traite des rouges se fait sur out le littoral de la majorité républicaine. A l'un, on offrirait contre sa voix l'étoffe souple et luisante d'une robe de conseiller ; à l'autre, les verroteries de la Légion-d'Honeur. » Mais c'est surtout en polique que promettre et tenir sont mentaire permettra aux timides e se prononcer au mieux, non de intèret de M. Gambetta, mais au

nieux de leur propre intérêt. It est certain, en effet, aujour-l'nut qu'une demande de scrutin

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour lu publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

secret sera déposée par M. de Saint-Marti via recueilli les cinquante signi argues per le règlement.
Le qualifie cet expédient ad'indigne d'une Assemblée française, » et prétend qu'il « n'a d'autre but que d'encourager les lâchetés et les défec-tions. » Pourquoi la majorité républicaine n'a-t-elle pas alors suppri-mé cet article « indigne? » Serait-ce parce que M. Gambetta s'en était servi en 1875? N'est-ce pas plutôt parce qu'il craint que nombre de membres de la gauche ne tiennent pas scrupuleusement leurs engagements « signés, comme le rappelle l'Intransigeant, sur la tête de Trompette, entre un verre de rœderer et une poire de bon-chrétien? »

On dément aujourd'hui la « desti-tution du bey. » La Porte s'est con-tentée de déclarer au bey que le traité du 12 mai « doit être consi-déré comme nul et non avenu ». En même temps elle a adressé à ses représentants une nouvelle circu-laire dans laquelle elle dit que ni le bey ni les Tunisiens ne sont obligés de se soumettre à ce traité. C'est là une manifestation toute platonique et il n'y a pas lieu de s'en préoccu-

D'après le Times, lord Lyons aurait communiqué une note «amicale» à notre gouvernement, dans le but de connaître ses intentions au sujet de Bizerte. M. Barthélemy Saint-Hilaire aurait à répondre, d'après le journal de la Cité, que la France ne songeait, ni à s'annexer la Tunisie, ni à garder Bizerte. Il convient d'attendre, pour l'apprécier, le texte même de la réponse de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Le dernier détail mentionné dans la dépèche du Times paraît sujet à caution, le Télégraphe et d'autres journaux plus ou moins officieux affirmaut que Bizerte serait conservé par la France.

### Assemblée générale des catholiques

L'Assemblée des Catholiques ouvrait magdi sa première séance gé-nérale dans la salle du gymnase Pascaud, rue de Vaugirard, 59 bis.

Toutes les sommités catholiques avaient tenu à assister à la séance d'ouverture, présidée par M. Ches-nelong, comme aussi à entendre la parole de l'éloquent sénateur. La salle Pascaud regorgeait de monde et, au milieu de la foule qui se presse, c'est à grand'peine que nous

pouvons noter au passage:

MM. de Saint-Victor, ancien député; Pagès, ancien avocat général; Levé, directeur du Monde: Blachère, député; Paul Besson, ancien député; duc de Vicence; Lucien Brun, sénateur; Keller, député; ba-ron Reille, député; abbé d'Hulst,

ic., etc. Le bureau est ainsi composé, pour toute la durée de ces assises catho

Messeigneurs Guibert et Richard Messeigneurs Guioert et Richard, présidents d'honneur; M. Chesne-long, président; MM. Pellerin, comte d'Esiaintol, comte de Saint-Siène, Jules Lammens, baron de Traversé, de Rouvent, vice-présidents; MM. Prosper Rambaud, comte de Luppé, comte de Kergorlay, vicomte de Carné, Raymond, Jean de Mussey, secrétaires.

A huit heures et demie, M. Chesnelong ouvre la séance et propose l'envoi immédiat d'une adresse au Souverain Pontife.

Cette adresse est votée par accla-

mation. En voici le texte: Très-Saint-Père, les catholiques réunis en ce moment à Paris pour la défense de leur foi et de leurs droits, se font un devoir, avant de commencer leurs travaux, de déposer aux pieds de Votre Saintete l'hommage de leur dévouement filial et sollicitent respectueusement votre bénédiction apostolique.

M. Chesnelong prend ensuite la parole pour retracer l'historique des dernières années, et rappeler ce qu'à fait pour la cause religieuse nationale. Puis M. 'e à l'histoire d'au-Assem

jourd'h toutes les libertés dis parues les unes après les autres une seule reste debout, la liberté de la protestation; il faut en user sans relache: « Le silence du droit serait

la trahison du devoir. »
Un appel à l'union de tous les cas tholiques, faisantallusion à des dis-sentiments récents dont la presse a parlé, fait sensation dans

Une quête des plus fructueuses a été faite à la sortie, au profit de « l'œuvre de la lutte. »

Les assemblées générales se tien-dront les jours suivants, dans le meme local, jusqu'au 21 mai pro-

#### **ETONNANTE MODESTIE!**

Les anciens ne manquaient ja mais de noter les faits extraordinaires qui présageaient, suivant eux, de graves événements.

A chaque page, pour ainsi dire, on peut lire dans Tite-Live, par exemple, qu'une vache a mis bas un veau à deux têtes, qu'on a entendu tonner dans un ciel serein, qu'un

loup a ravi l'épée d'une sentinelle.

La République française nous donne lieu de relever un prodige non moins merveilleux peut-être que celui du loup qui désarme une sentinelle; on lit dans cette feuille:

Tunis, 6 mai.
(Reque le 12.)
Voici cinq jours que j'habite la capitale de la régence, et je me sens
ENCORE incapable de vous parler en connaissance de cause de ses habitants et de leurs dispositions.

Nous en sommes stupéfaits!Com-

ment! il y a déjà cinq jours que le correspondant de la République fran-çaise est à Tunis! Et il se croit encore incapable de parler en con-naissance de cause des habitants de cette ville et de leurs dispositions Mais à quoi songe ce malheureux? S'imagine-t-il, par hasard, qu'on l'a envoyé en Tunisie pour étudier ces questions? Mais alors il lui faudra

les mois, peut-être des années. M. Gambetta doit être furieux. Il ne met pas tant de façons, lui, à parler de ce qu'il ignore, de Bouvi-nes comme de Longjumeau!

Le correspondant de la feuille op portuniste se montre doublement naïf, quand il s'aperçoit que cinq jours sont insuffisants pour connaître la population d'une ville et quand il en fait l'aveu.

#### Les petits employés, du Gouvernement

Où est le temps où les républi-cains s'apitoyaient sur le sort des petits employés du gouvernement et réclamaient avec énergie contre les gros traitements des budgétivores !

Les temps sont bien changés; les républicains ont les gros traitements et ne songent plus aux petits employés.

Nous nous contenterons aujourd'hui de signaler la situation pré-caire des garçons de salle du Sénat, qui ne reçoivent que, quatorze et quinze cents francs par an et sont mariés et pères de famille pour la plupart: il leur faut dix et quinze ans de service pour arriver à 1650 et 1800 francs.

M. Pelletan, qui jouit d'un gros traitement comme sénateur et comme questeur, aurait là l'occasion de se signaler par un acte d'huma-nitarisme, en s'efforçant d'améliorer sort de ces employés, dont l'exac titude, la politesse et la complaisance sont bien connues de tous ceux qui fréquentent le Sénat.

Mais il y a gros à parier que le souci des petits employés ne troublera guère le repos des opportu-

#### SERAIT-CE UN ADEVEAU TRINOUBT?

Le Consoil municipal a élu hier M. Engelhard, en qualité de président. Cette élection, au dire des feuilles op-portunistes, aurait une signification tou-te pacifique, vis-à-vis de la préfecture de

police.
L'honorable conseiller, ajoutent-elles, se serait engagé à user de son influence pour dénouer pacifiquement une crise qui ne peut que compromettre les intérêts

unicipaux. M. Engelhard, qui fut président de la

an Engelman, dur fur prestiente de la commission d'organisation commerciale, dont M. Sigismond Lacroix fut le rapporteur, serait-il passé à l'opportunisme, comme un simple Trinquet?

Tout nous porte à le croire.

Le nouveau président du conseil municipal n'a pas prononcé hier l'allocution d'usage

Pourgnoi ce silence?

Quelle signification donner à ce mutis-

Le silence calculé du président Engel-Le stience calcule du president Engel-hard ne nous dit rien qui vaille.

Attendone la séance de jeudi, dit le Na-poléon, pour porter un jugement défini-tif sur catte affaire, et pour savoir nette-ment si le président Engelhard a exécuté son évolution, à la façon du citoyen Trin-quet et de tant d'autres citoyens austères et incorruptibles.

#### UNE BONNE MESURE

On ne saurait trop applaudir aux mesures que M. Tirard a prescrites pour empêcher l'introduction en France des viandes conservées d'Améri-

Diverses correspondances que nous recevons de New-York accusent une nouvelle recrudessence dans les cas de trichinose constatés. Il n'est point de porc qui ne soit atteint et les expériences faites journellement au labo

ratoire de Chit de établissent à quel point le mal a fait de progrès. En France, quelques cas de trichi-nose, qu'on avait confondus d'abord avec des cas de fièvre typhoide, ent été constatés

C'est le cas ou jamais d'engager nos lecteurs à prendre les plus grandes pré-cautions et à engager le gouverne-ment à persévèrer dans la voie où il est entre

### Une Institutrice laïque

Par arrêt rendu

Par arrêt rendu le trente avril mil huit cent quatrevingt-un par la cour d'assises des Pyrénées-Orientales, séant à Perpignan, la nommée SAINT-PAUL ROSE, 
ágée de 33 ans, instiutrice, née à Lontiutrice, née à Lon-

titutrice, née à Lon-dres, domiciliée à Rivesaltes, a été déclarée coupable

dectaree coupable d'avoir commis le crime de suppres-sion d'enfant en supprimant un en-fant né vivant dont elle était accou-chée, est condam-née par contumacà à dix années de ré-clusion, dix années

clusion, dix années de surveillance et aux dépens, en exécution des arti-

cles 345, 46 du Code Pénal et 368 du Code d'instruction crimi-

nelle. Pour extrait con-forme délivré à M.

Voici deux pièces officielles intéressantes: PRÉFECTURE COUR D'ASSISES

Le préfet des Py-énées-Orientales.

Vu la loi du 15
mars 1850;
Vu les décrets des
7 octobre 1850 et 9
mars 1852;
Vu la loi du 14
juin 1854;
Considérant que
Mile Saint - Paul
(Rose), institutrice
publique à Rivesaltes, a quitté son
poste sans en avoir
demandé l'autorisation. mandé l'autorisation:

ARRÊTE:

Art. Ier. — Mile Saint-Paul (Rose), institutrice à Rivesaltes, estrévoquée de ses fonctions. Art. II.—M. l'ins-pecteur d'Académie est chargé de l'exé-cution du présent arraté cution du présent arrêté.

Perpignan, le 3 mars 1880.

le procureur de la République. Pour le greffier du Tribunal. J. MOULINS. Commis-greffer. Vu au Parquet à Perpignan, le 5 mai 1881. G. RIVAUD. de la République E. Marsan.

Pour le Procureur

Ainsi Mlle Saint-Paul a été condamnée pour le crime d'infanticide, et M. le préset Rivaud l'a révoque de ses fonctions pour avoir quitté son pos'e sans avoir demandé l'autorisation. D'où il résulte que c'est une faute pour une maîtresse d'école de quitter son poste sans autorisation, mais que les mœurs ne pèsent pas d'une once dans la balance de l'Enseignement primaire RÉGÉNÉRÉ par

#### ORDRES ET CONTRE-ORDRES

Le télégraphe nous apprenait hier que le 9e régiment de chasseurs à cheval vient de débarquer à Bizerte. Ce malheureux régiment a traversé. à Marseille, des péripéties qui révèlent une fois de plus l'effroyable désordre

qui règne au ministère de la guerre. Voici ce que nous lisons dans le Journal de Marseille:

Journal de Marseille:

Nous avons rapidement signalé, hier matin, ce fait étrange d'un régiment de cavalerie embarqué le lundi soir, puis débarqué, puis rembarqué le mardi matin, et enfin parti.

On nous signale encore un chef d'escadron qui a fait la navette entre Marseille et Toulon, renvoyé d'une de ces villes à l'autre, puis embarqué dans l'une d'elles, et signalé par dépêche, après son départ, comme ne devant pas partir.

Il y a quelques jours, ordre arrive du ministère de la guerre de faire partir de Marseille, dans deux heures, 200 mulets. Où prendre ces 200 mulets dans une ville où ils n'abondent pas ? La dépêche s'en

où ils n'abondent pas? La dépèche s'en souciait fort peu.
Ces faits, entre cent du même genre, lémoignent du désarroi complet qui règne dans la direction de la campagne de

lémoignent du désarroi complet qui règne dans la direction de la campagne de
Tunisie.

La responsabilité en remonte directement au ministère, car c'est lui, on le
sait, qui règle tout, à coups de dépêches;
sans lasser la moindre initiative aux
chefs de corps ni aux généraux chargés
des grands commandements.

Le général Farre, qui s'est déjà rendu
odieux dans une première campagne
contre les religieux, achève de montrer
son incapacité dans la direction de la
campagne actuelle.

#### LETTRE DE PARIS de notre correspondant particulier

de notre correspondant particulier
Paris, le 18 mai 1881
Le débat sur la proposition Bardoux durera-t-il seulement quelques heures ou se prolongera-t-il jusqu'à samedi? Le nombre des orateurs inscrits pour ou contre rendrait cette dernière hypothèse assez vraisemblable. Cependant la République française prévient ses lecteurs que cette liste me signific rien, attendu que plusieurs des inscrits renonceront à la parole et qu'il y a de nouveaux orateurs en perspective. Aussi incline-t-on à croire au Palais-Bourbon que les premiers discours prononcés aveant dêterminer un courant puissant dans un sens ou dans un aure, la Chambre ne sattardera pas longtemps à une discussion devenue inutile. Cette opinon semblé indiquer que M. Gambetta prendra très-

probablement la parole dans la seance de demain. Les parisans du scrutin d'ar-rosdissement n'ayant guère d'erateurs à lui opposer, pas plus qu'à MM. Brisson, Floquet et Lockcer, ils devront donc s'em-presser de recourir au bulletin, de vote preser de recourir au bulletin de vote qui sonstiue pour sux de meilleur des arguments.

qui constitue pour sux la meilleur des arguments.

Dans ces conditions, il est très-possible, je le répèté, que le verdict soit rendu des demant Certe solution, en tous cas, na saurait paraître trop hâtive, puisque, de l'avja de tous, la discussion maintenant épuisée dans le public, ne saurait être l'occasion d'aucun argument nouveau à tribune. La Chambre y économissi air donc une perce de temps, et l'inceptitude des électeurs prendrait fin quarante-huit heures plus tot, ce qui n'est pas un mince avantage.

L'audience accordée hier à M. Boysset par le président de la République a da consoler le rapporteur de la commission du scrutin de liste des attaques qui lui ent été prodiguées par les opportunistes, surtout si, comme l'annonce la Paix, M. Jules Grévy a, dans cette occasion a maintenu avec une grande fermeté son opinien antérieure sur la nécessité de conserver le mode actuel de votation, en faisant ressortir les réels dangers que l'adoptien du scrutin de liste peurrait, dans l'avenir, faire courir à la République.

Cette note de l'organe de l'Elysée très

dans l'avenir, laire courir à la République. De la leur de l'Elysée très remarquée de tous les députés réunis au Palais-Bourbon, pour les séances de commission, a, dit on, été particulièrement désagréable à M. Gambetta, dont les intimes ne cachaient pas du reste leur mécontentement.

mécontentement.

Le président de la Chambre est parti à deux heurés pour Ville-d'Avray, où il va se recueillir en vue de son discours de denain. C'est son habitude à la veille des grands coups de collier qu'il a dù donner pendant le cours de sa carrière parlementaire.

grands coups de conier qu'il a du donner pendant le cours de sa carrière parlementaire.

Ce qui ne contribue pas peu, en dehors de la note de la Paix, à allonger la mine des opportunistes, c'est l'échec de leurs négociations à l'effet d'empêcher la demande de scrutin secret de se produire. Le bureau de l'Union républicaine a vainement fait appel à ses compères de la gauche modèrée pour faire retirer quelques-unes des signatures apposées sur la liste de M. Saint-Martin, de façon à ce que le nombre réglementaire de 50 ne s'y trouvât plus. Les signataires sont restées inébranlables. Le scrutin secret décidera donc du sort de la partie, malgré toutes les objurgations de la coterie gambettiste contre une pareille manœuvre qui n'a d'autre but, disent-ils (risum teneatis, antei?), eque d'encourager dans les deux camps les lâchetés et les défections.

En réalité, comme ce sont la république jacobine et la république libérale qui se trouvent en présence sous la forme des scrutins, tous les honnêtes gens doivent faire des vœux en faveur du scrutin d'arrondissement, qui, tôt ou tard, débaleira le terrain politique des ambitieux et des fruits secs qui l'encombrent aujourd'hui.

Que le scrutin de liste ou le scrutin

et des fruits secs qui l'encombrent au-jourd'hui.

Que le scrutin de liste ou le scrutin d'arrondissement l'emporte, le vote aura certainement pour résultat de diviser la majorité d'un façon irrémédiable. Les vainqueurs, surtout si c'est le vote uni-nominal qui triomphe. On sen aperçoit déjà dans les rapports entre députés républicains, connus pour être d'opinion opposée sur la proposition Bardoux. Les uns et les autres ont perdu de leur con-fiance réciproque; ils s'évitent ou gar-dent une réserve contraire à leurs habi-tudes.

dent une réserve contraire à leurs habitudes.

Quant aux membres qui n'ont pas encore fait connaître leur sentiment, et qui
au nombre de quatre-vingts environ,
sont considérés comme devant former
l'appoint de la majorité, suivant qu'ils se
porteront de l'un ou de l'autre côté, ils
conservent leur attitude énigmatique, et
il est probable qu'ils la garderont jusqu'au vote inclusi vement. C'est parmi eux
surtout que se trouvent les signataires de
la proposition du scrutin secret.

Yous voyez, par cet exposé, combien
sont grandes les préoccupations à la
Chambre. l'ajouterat qu'elles ne sont pas
moindres dans les régions officielles, où
l'on semble croire que le rejet de la proposition Bardoux est appelé à réagir sur
le cabinet, sinon en entier, du moins sur
la personne de quelquez-uns de ses membres.

Les ministres ont beau avoir décrété

en jeu dans la lutte entre les deux scrutins. Etonnez-vous donc, après cela, si
de part et d'autre, on a montré tant de
mollesse, tant de distraction dans les
débats de ces derniers jours concernant
soit le recrutement militaire, soit les
chambres syndicales. Personne n'avait
le tête à la besogne, les préoccupations
étant toutes au grand débat de demain.
C'est pourquoi il ne faut pas regretter
que la commission pour la réorgani-ation de la préfecture de police n'ait pas
été nommée hier, car si cette nomination
doit donner lieu à une discussion sérieuse
dans les bureaux, le moment eut été mal
zhoisi.

dans les bureaux, le moment ett été mal choisi.

Après le vote sur la proposition Bardoux, les esprits seront plus de sangfroid et mieux disposés à examiner la principale question qui, en dehors du budæt, s'impose à leur attention d'ici à la fin de la session, à moins, car toutes les aurprises sont possibles sous le régime de l'opportunisme, à moins, dis-je, que M. Constant ne trouve convenable de retirer son projet, par suite de la reconstitution d'une majorité gambettiste au sein de notre conseil municipal.

Le fait est que M. Gambetta devant, à l'aide de cette majorité, avoir un moyen d'action de plus sur le gouvernement, serait bien naif de laisser toucher à la préfecture de police telle qu'elle est aujourd'hui organisée. C'est du reste, ce que laisse entendre ce matin la République française, en déclarant que la paix étant assurée désormais entre le gouvernement et le conseil municipal, il faut donner satisfaction à ce dernier en sacrifiant M. Abdrieux.

M. Brisson annonçait, cette après-midia a ses amis de la geuche, que tous les

ALBRED RESOUR

INSERTIONS:

Annonces: la ligne.

Les abonnements et les annonces son reçues à Roubaia, au bureau du journal à Lille, chez M. Quants, fibraire, Grande, Place; à Paris, chez MM. Havis, Lapure et C', 34, rue Notre-Dame-dez-Victoire (place de la Bourse); à Bruxelles, « l'Oppice de Perlicité.

rapports, y compris celul de M. Rouvier, le rapporteur général, étant prêts, if de-manderait que la discussion du Budget, en séapce publique, vint à l'ordre du jour du 2 iuin.

le rapporteur général, étant prêts, If demanderait que la discussion de budget,
en séapce publique, vint à l'ordre du
jour du 2 juin.

D'après les racontars des couloirs, M.
Engelhard était allé hier voir M.Constans
pour lui soumettre le discours qu'il doit
prononcer à la prochaine séance du
conseil municipal, en prenant possession
du fauteuil de la présidence.

M. Hervé aurait l'intention de se présenter demain à la salle de l'Alcazar,
pour y soutenir, contradictoirement
avec MM. Anatole de le Forca, et Paul
Dubois, sa candidature dans le neuvième arrondissement.

M. A Lefaure serait rentré à la rédaction de la France, dont il s'était séparé
lors de l'affaire de Cissey. C'est à lui du
reste, que l'on attribue catte communication à laquelle sa qualité de rapporteur du budget de la guerre donnerait
autorité, que les dépenses de notre expédition ne dépasseraient pas vingt millions, dont la moitié au moins pourraient
être classés dans la catégorie des dépenses productives, comme, par exemple,
les achats de chevaux, qui restent acquis à
l'armée et les munitions de teute sorte,
dont la poits grande partie ne sera pas
employée.

C'est M. Henri Didier, conseiller à la

à l'armée et les munitions de toute sorte, dont la plus grande partie ne sera pas employée.

C'est M. Henri Didier, conseiller à la cour de cassation, qui a été choisi cette après-midi par la gauche sénatoriale pour son candidat au fauteuil de M. Baze. Vous savez que le centre gauche a choisi M. Victor Lefrasc pour remplacer M. Oscar Lafayette.

Les amis de M. Hervé annoncent qu'il ne pourra réunir demain, comme c'était son intention, ses électeurs, parce que la salle Hertz, où devait avoir lieu cette réunion, n'est pas libre. C'est dans les premiers jours de la semaine prochaine que la réunion aura lieu.

Le marché a de la peine à reprendre sa fermété. Il est meilleur qu'hier. il est vrai mais sa tenue n'est pas satisfaisante. Il semble devoir en être ainsi tant que des complications du côté de l'Angleterre, de l'Italie et de la Porte, à propos de la question tunisienne, resteront en perspective. Aujourd'hui, la Bourse s'est préoccupée de la conversation entre lord Lyons et M. Barthélèmy Saint-Hilaire au sujetde nos intentions concernant le port de Bizerte, puis des troubles qui auraient eu lieu à Naples, Florence, Pise et Milan et qui menaceraient de rendre impossible la tâche du nouveau ministère italien.

## Les artistes du Nord et du Pas-de-Calais

AU SALON. Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Les Sculpteurs

Roubaix n'a que deux sculpteurs au Salon mais leurs envois font honneur à votre cité. M. André Laoust expose deux bustes d'homme, en bronze, les portraits de MM. G. et V. P.

L'artiste les a travaillés d'une main ferme et ex périmentée, avec une grande correction de lignes et une certaine ampleur d'aspect qui produit une excellente impression. Je pense qu'ils doivent être d'une ressemblance parfaite. La Tête d'étude, plâtre de M. Eug. Ollé, est d'une assez bonne venue, un peu mou de modèle peut-être, mais avec des parties qui rachètent par leur bonne facture, la faiblesse relative des autres. C'est un effort très-consciencieux dontil convient de tenir compte.

Lille fait bonne figure. Je signalerai tout d'abord un haut-relief d'un bel aspect, Salomē, par M. Alph. Cordonnier, envoi de la Villa-Médicis. La femme nue se tient debout sur le corps de sa victime. Sa pose est nonchalante, gracieusement dessinée, un peu maniérée même, mais elle affecte une attitude serpentine qui caractérise très-heureusement le personnage. De plus, l'expression à la fois carressante et perfide, complète le type en ce qu'il offre d'étrange et de fascinateur. La facture est souple et d'une élégance académ ique très-réussie. C'est en quelque serte du Bourguereau seulpté et cela plait surtout au public féminin. La Jeanne d'Arc sur le bûcher du même artiste, excellemment comprise, produit évalement un bon effet

La Jeanne d'Arc sur le bûcher du même artiste, excellemment comprise, produit également un bon effet.

M. Albert Darcq a fait le buste en marbre de M. Houdoy. C'est une belle œuvre expressive, ciselée avec un goût exquis et d'une physionomie absolument vivante. Je la préfère de beaucoup à son vulcain travaillant qui, bien que puissant de pose et de geste, ne présente pas les mêmes qualités de travail sculptural, ni même la somme d'attention que l'artiste a mise à l'exécution de son buste. C'est également le casde M.J. Printemps avec son Hercule brisant sa Lyre, grande statue qui vaut infiniment moins que son buste de femme, Portrait de Mme.D... travaillé en bronze, d'une justesse irréprochable et qui est vraiment

Mme D... travaillé en bronze, d'une justesse irréprochable et qui est vraiment une œuvre d'artiste habile et capable.

Son altesse l'Amour, statuette en marbre par Mme Valéry Gautier, est une jolie conception d'un effet très-gracieux bien qu'un peu raide. L'expression en est fine et dit bien ce que la petite figure symbolique veut dire.

Je signale en passant le groupe assez imposant de M. Hector Lemaire, Charité romaine, re rrésentant ce fait anecdotique de la femme généreuse qui allaite un vieillard prigonnier et mourant de faim. L'effort de l'artiste est visible mais le résultat ne l'est pas. Je trouve plus de réussite dans ses deux bas-reliefs pour le piédestal symbolisant l'amour de la vérité et l'amour du bien de la nature. Mais je laisserai de beaucoup ce groupe un peu rité et l'amour du bien de la nature. Mais je laisserai de beaucoup ce groupe un peu surmené pour le très remarquable buste surmene pour le très remarquable buste d'une princesse italienne auquel M. Lemaire a donné un cachet orignal qu'il convient de louer sans réserve. C'est à la fois élégant et lurge, charmant et sévère, une belle œuvre. en somme.

A enregistrer seulement les deux bustes - portraits un peu endormis de M. H. Guuquis, le médaillo-portrait de M. Ed. Lepers et les médaillous en bronze